

FICHE INSCRIPTION CLUB ICHNOLOGUE DÉBROUILLARD

ANNÉES 2024-2025

Enfant NOM, prénom : Adresse :	Date de naissance :
Parent(s) TEL : Email :	

Fonctionnement :

Le CID propose divers ateliers autour de thématiques variées, chacune étant développée sur plusieurs séances. Le règlement du CID est demandé en début d'année, il est de 170 € pour l'année. Il peut être réglé en plusieurs mensualités si vous le souhaitez. Ce tarif inclus le matériel et les prestations pédagogiques, ainsi que l'adhésion de l'enfant à l'association pour l'année scolaire qui débute.

Tous les **mardis de 16h30 à 17h45** ou bien tous les **jeudis de 17h15 à 18h30** (*rayez la mention inutile*)

Le début des activités du CID est fixé au mardi 08 octobre 2024 / jeudi 10 octobre 2024

Il n'y a pas de CID pendant les vacances scolaires.

Signature des parents :

Autorisation de prise en charge à la sortie de l'école :

Je soussigné(e)..... en ma qualité de responsable légal autorise Mme BATTAREL Nadia, animatrice de l'association L'Oeil aux Agnets ou un membre de son équipe à venir chercher mon fils /ma fille à la sortie de l'école les mardis / jeudis (*rayez la mention inutile*).

Fait à St Lizier, le

Signature

Autorisation de prise en charge médicale :

Je soussigné(e) en ma qualité de responsable légal autorise Mme BATTAREL Nadia, ou un des membres de l'équipe en son absence, en cas d'urgence avérée et au cas où il leur serait impossible de me joindre dans les délais exigibles, à engager toute mise en alerte des secours et à autoriser les services médicaux compétents à exercer toute intervention médicale ou chirurgicale jugée indispensable à la préservation de l'intégrité physique de l'enfant.

Fait à St Lizier, le

Signature

Autorisation de diffusion d'images :

Je soussigné(e) en ma qualité de responsable légal autorise l'association *L'Oeil aux Agnets* à utiliser des photos de mon fils /ma fille pour la communication de l'association et du Pays des Traces (papier, Internet, ...)

Fait à St Lizier, le

Signature